

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Avril 2022

94x22

ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION SCRABBLE

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

- L'Amicale Scrabble Pennois – 5 rue Van Gogh 13170 les Pennes Mirabeau
Siret : 50895791700018 représentée par son président, Marc AUBERTIN dont l'objectif est de diffuser la pratique du scrabble, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de 700€.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Scrabble pour un montant de : 700€.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Avril 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI